



Révision de la formation professionnelle supérieure – système à deux niveaux

Depuis quelques années, nous avons l'intention d'introduire un système à deux niveaux dans la formation professionnelle supérieure des professions de la chaussure. Pour diverses raisons, le projet a été temporairement mis en attente et, par conséquent, les CBMO et les EPS MBO ont été menés encore une fois en 2020 selon l'ancien règlement d'examen.

Après la clôture des derniers EPS MBO et une courte pause, le groupe de pilotage s'est à nouveau attelé au projet de révision. **En février 2021, le SEFRI a finalement donné le feu vert pour le système à deux niveaux.**

Depuis lors, le groupe de pilotage a précisé le profil de qualification et formulé les contenus exacts du premier niveau et du deuxième niveau.

À titre de rappel, voici la description de ce que recouvre le système à deux niveaux :

Premier niveau

Le premier niveau se compose d'un examen professionnel EP qui mène à l'obtention d'un brevet fédéral. Les titulaires du brevet fédéral portent le titre de «Spécialiste en technique orthopédique de chaussure EP» et doivent pouvoir assumer des fonctions de responsable d'ateliers. À ce niveau, l'accent est principalement mis sur le savoir-faire manuel, sur l'organisation de l'atelier ainsi que sur la responsabilité du personnel de l'atelier et des apprentis. D'une certaine manière, cet EP est destiné à remplacer le diplôme supprimé de maître cordonnier MC, bien que l'examen soit davantage axé sur la technique orthopédique de chaussures. Le diplôme de l'IFCAM ne constitue pas ici une condition d'admission, mais les futur-e-s Spécialiste en technique orthopédique de chaussure doivent avoir suivi un cours cantonal pour formateurs. Comme pour l'EPS, l'EP fait l'objet d'un examen réglementé et le cours préparatoire à l'examen constitue une offre séparée de l'Association. Les examens eux-mêmes comporteront de nombreuses parties pratiques contenues dans l'EPS actuel.

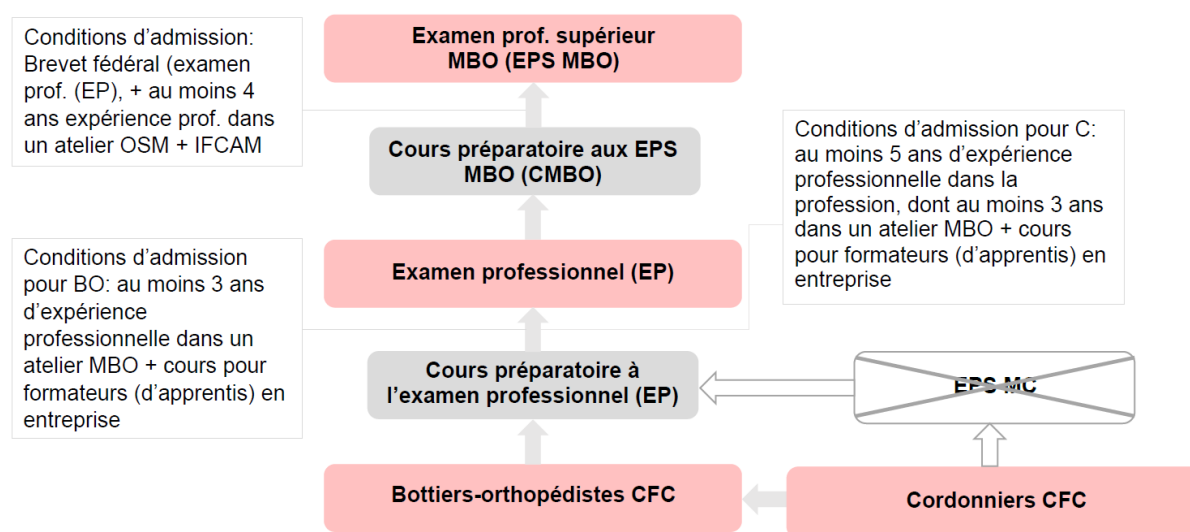
Avec l'EP, notre ambition est de permettre aux personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas suivre le parcours de l'EPS MBO d'obtenir un diplôme de la formation professionnelle supérieure – des artisans et des organisateurs talentueux dont la gestion d'entreprise ne fait pas nécessairement partie des compétences. La pause avant l'EPS offre également l'opportunité de mieux s'évaluer soi-même. De nombreuses entreprises manquent aujourd'hui de chefs d'atelier. Le brevet EP permet en outre d'exercer en tant qu'indépendant. Comme pour l'ancien EPS de maître bottier/bottière, il est prévu que les Spécialistes en technique orthopédique de chaussure EP soient habilités à facturer les soins de petite orthopédie selon le Tarif OSM.

Deuxième niveau

Les personnes souhaitant poursuivre leur formation après avoir obtenu l'EP peuvent s'atteler au deuxième niveau jusqu'à l'EPS MBO immédiatement ou ultérieurement. Le brevet fédéral (EP) constitue alors – avec le diplôme de l'IFCAM de gestion d'entreprise – une condition d'admission à l'EPS MBO. Le cours préparatoire à l'EPS MBO et l'EPS lui-même seront nettement allégés. La plupart des compétences artisanales auront alors déjà été transmises et

examinées dans le cadre de l'EP.

Dans l'EPS MBO, le travail de diplôme jouera un rôle encore plus important qu'aujourd'hui. Par ailleurs, l'accent sera mis sur les stratégies d'appareillage, le calcul, les pathologies et la biomécanique.



Dates des cours et des examens

Nous avons déjà quelques personnes inscrites sur la liste des intéressés pour la formation professionnelle supérieure de l'Association Pied & Chaussure. Le comité a convenu du calendrier suivant:

Début du cours préparatoire EP: automne 2023
 Première session EP: automne 2024
 Début du cours préparatoire EPS: fin de l'automne 2024
 Première session EPS: automne 2025 ou printemps 2026

Sachant que nous nous trouvons régulièrement face à des difficultés dans un tel projet de révision et que les avis officiels évoluent en permanence, ce calendrier est fourni à titre de déclaration d'intention. Il en va de même pour les descriptions de l'EP et de l'EPS. En outre, le bâtiment BWZ de Zofigen s'apprête à faire l'objet d'importants travaux de rénovation. Des modifications sont donc possibles.

Les personnes intéressées qui ne se sont pas encore manifestées auprès de l'Association sont invitées à envoyer un e-mail à info@f-u-s.ch. Nous enregistrerons leurs coordonnées pour les tenir au courant.